



Dijon, le 11 mars 2009

Réfs : FCPE-FB/ FR 2009-03-3

Objet : Dotation Horaire globale 2009

Madame et Messieurs les députés, Messieurs les sénateurs,

Monsieur le Préfet, Madame le Recteur et Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Côte d'Or,

A vous qui votez le budget de l'Education Nationale, ou à vous qui faites appliquer celui-ci dans notre Département, je tenais à vous faire part des votes de protestation qui ont eu lieu courant février, dans les collèges et lycées de Côte d'Or.

Vous trouverez, en pièce jointe, le tableau de synthèse que nous avons établi avec les parents d'élèves FCPE élus au Conseil d'Administration de ces établissements (cette liste est non exhaustive). Les parents dénoncent vivement la baisse des moyens que révèle la Dotation Horaire Globale des établissements du second degré.

Les parents sont en particulier sensibles aux graves conséquences de cette baisse sur les conditions d'enseignement : classes surchargées, options mal ou non assurées, disparition de dispositifs comme le PPRE ..

Par ce courrier, nous vous demandons de ne pas participer à la détérioration du Service Public d'éducation dans l'exercice de vos mandats ou de vos fonctions respectives. Je ne manquerai pas lors du prochain Conseil Départemental de l'Education Nationale de la Côte d'Or, vendredi 20 mars, d'exprimer les vives inquiétudes des parents d'élèves.

Comptant sur votre soutien, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de ma profonde considération.

Le Président départemental

François RIOTTE

Copies à Mr le président du conseil régional
Mr le président du conseil Général